COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Bâtir un modèle d'immigration mieux ancré dans les dynamiques de développement économique régionales

Dépôt du mémoire de la TREMCA et Chaudière-Appalaches Économique
dans le cadre de la pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 du MIFI

Chaudière-Appalaches, le 14 août 2025 – Dans le cadre de la consultation publique sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 menée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA) et Chaudière-Appalaches Économique (CAÉ) insistent sur la nécessité de bâtir un modèle d'immigration mieux ancré dans une dynamique de développement économique régionale et adaptée à la réalité des entreprises de régions à très faible taux de chômage.

Bien que le gouvernement du Québec dispose de leviers concrets pour ajuster les programmes aux réalités régionales, tels que le traitement simplifié, la modulation des seuils, le renouvellement des permis ou l'accès au Programme de l'expérience québécoise (PEQ), ceux-ci demeurent largement sous-utilisés. Ce désengagement institutionnel fragilise les milieux économiques et envoie un signal d'incohérence entre les discours politiques et les actions concrètes sur le terrain.

Un appel à une immigration durable et cohérente avec les besoins des régions

La rareté de main-d'œuvre demeure l'un des enjeux les plus pressants pour les entreprises de la Chaudière-Appalaches. Le mémoire déposé propose cinq recommandations structurantes et réalistes pour mieux soutenir l'intégration durable des travailleurs étrangers temporaires (TET) et alléger le fardeau administratif des employeurs, tout en favorisant une intégration humaine, durable et francophone des personnes immigrantes :

- **Faciliter l'accès à la résidence permanente** (RP) de manière temporaire pour les personnes déjà bien établies dans les régions ;
- **Rétablir les conditions antérieures du traitement simplifié**, incluant l'exemption d'affichage préalable, l'élargissement des postes admissibles et l'exclusion du calcul de la limite de 10 % ou 20 % pour les postes concernés ;
- **Permettre une modulation régionale de la durée des permis de travail,** en tenant compte du taux de chômage local ;
- **Renforcer le financement et l'accessibilité des services de francisation,** considérés comme un pilier central de l'intégration ;
- **Adopter une communication gouvernementale cohérente, respectueuse et ancrée dans la réalité des régions,** afin de valoriser les efforts collectifs et préserver la cohésion sociale.

Dans une région comme la Chaudière-Appalaches, où la prospérité économique dépend largement de la contribution des travailleuses et travailleurs étrangers, il est essentiel que les politiques mises en place soient sensibles aux réalités du terrain, en adéquation avec les besoins du marché du travail et élaborées en concertation avec les milieux concernés.

– 30 –

Sources : Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA)
Chaudière-Appalaches Économique (CAÉ)

Informations :
Mariève Rémillard – TREMCA
mremillard@mrcbellechasse.qc.ca
Philippe Mailloux – CAÉ
philippe.mailloux@caeconomique.com